

sa crinière. On connaît le résultat des expériences de Russel, faites sur la castration des cerfs : leurs bois, après cette opération, ont végété d'une manière irrégulière, ou même n'ont point poussé. Cet attribut extérieur du mâle dans cette espèce, se manifeste, comme on sait, à l'époque de la virilité, où les forces croissent. Il en est de même de la barbe humaine. Cette coïncidence prouverait seule que l'usage de cette dernière est de servir de caractère extérieur au sexe masculin. L'eunuque, dont les forces sont peu marquées, perd aussi souvent beaucoup de poils de sa barbe.

Tels sont nos préjugés dans l'idée que nous nous formons de la beauté, que nous attachons le ridicule au beau réel, au beau absolu : car ce qui indique la perfection organique est certainement tel. Un paon mâle sans sa queue d'émeraude, un bélier sans ses cornes, un cerf sans ses bois, nous déplaisent ; pourquoi l'homme sans sa barbe ne nous choque-t-il pas ?

### § II. Du Système pileux du Tronc.

Les poils du tronc sont singulièrement variables. Certains hommes paraissent pour ainsi dire velus, tandis que d'autres sont presque sans poils. En général, il y en a plus dans la partie antérieure que dans la postérieure du tronc. C'est principalement le long de la ligne blanche et sur la poitrine, qu'on les observe chez l'homme. Cette dernière partie en est dépourvue chez la femme, qui en a en général très-peu dans le tronc.

L'un et l'autre sexe en présentent un amas assez considérable aux parties génitales. Ils y sont, comme je l'ai dit, de la nature de la barbe. Moins souvent blonds que les cheveux, aussi fréquemment qu'eux de couleur de feu, ils se trouvent le plus ordinairement noirs. Ils sont, après la barbe, les poils les plus longs. Leur direction n'est point généralement déterminée ; chaque poil en a presque une différente. Peu d'animaux présentent, comme l'homme, ce surcroît de poils sur les parties génitales. Chaque individu offre de grandes variétés pour leur quantité. Leur noirceur et leur abondance coïncident en général avec la force.

### § III. Système pileux des Membres.

L'homme présente une foule de poils sur toute la surface de ses membres. La proportion du nombre est chez tous à peu près la même ; mais la longueur varie beaucoup : chez les uns ce n'est véritablement qu'un duvet ; chez d'autres ils sont un peu plus longs ; chez quelques-uns ils ont près d'un pouce, ce qui fait que chez ceux-ci, ils se recouvrent les uns et les autres, et donnent aux membres un aspect velu.

Au haut des membres supérieurs il y a, sous le creux de l'aisselle, un amas de poils qui sont plus longs que les autres, et à peu près de la nature de ceux des parties génitales. Rien de semblable ne s'observe aux membres inférieurs.

Le système pileux n'existe point à la partie interne du bras et de l'avant bras chez beaucoup d'hommes, où on ne le voit qu'en arrière et sur les côtés. Il est plus uniforme aux membres inférieurs. Le dos du pied et celui de la main présentent constamment des poils. Jamais on n'en voit à la plante de l'un ni à la paume de l'autre ; avantage essentiel à la perfection du toucher.

### ARTICLE II.

#### ORGANISATION DU SYSTÈME PILEUX.

Quelques variétés qui existent dans les formes, la grandeur et la disposition des poils, leur organisation est à peu près la même pour tous. Nous allons donc examiner cette organisation d'une manière générale. Chirac, Malpighy, et tous les anatomistes d'après eux, ont indiqué assez bien, sous certains rapports, et très-mal sous d'autres, la structure des cheveux, qui est à peu près la même que celle de tous les autres poils. Voici ce que la plus scrupuleuse dissection m'a montré sur elle.

#### § I<sup>er</sup>. Origine des Poils.

Les cheveux, et en général tous les poils, naissent au milieu de la graisse sous-cutanée, ou dans le tissu cellulaire

des parties qui sont privées de ce fluide. Chacun est renfermé, à cette origine, dans une espèce de petit canal membraneux, dont la nature m'est parfaitement inconnue, et dont les parois transparentes laissent manifestement voir le poil, lorsque, avec un scalpel très fin, on les a bien isolées des parties environnantes. Ce petit canal cylindrique accompagne le poil jusqu'au pore de la peau correspondant, s'insinue dans ce pore, le traverse, se prolonge jusqu'à l'épiderme, s'y confond avec le tissu de cette membrane, et ne va pas plus loin. La longueur de ce canal, et par conséquent du trajet que le poil parcourt sous et dans la peau, est d'à peu près cinq lignes pour les cheveux. Il n'y a aucune adhérence entre le poil et la surface interne de ce petit canal, excepté à la base renflée du premier, endroit par où il paraît recevoir sa nourriture. Aussi, en ouvrant le canal en cet endroit, et en y détruisant ses adhérences, le poil devient libre, et on le retire, avec une extrême facilité, de dehors en dedans, en saisissant, avec une petite pince, son bout renflé. De cette manière, le conduit reste seul, et se trouve isolé. J'ai disséqué et séparé ainsi, sur une surface de deux pouces, un très-grand nombre de ces conduits qui paraissent, lorsqu'il ne demeure rien autre chose qu'eux sur la surface interne de la peau, comme autant de petits prolongemens de celle-ci.

Arrive-t-il des vaisseaux et des nerfs à ce petit sac cylindrique qui contient l'origine des poils? On voit bien des prolongemens venir se rendre à sa surface externe, surtout vers son extrémité opposée à la peau: mais le scalpel n'apprend pas la nature de ces prolongemens. Je n'ai pu les poursuivre jusqu'à un vaisseau ou à un nerf voisin. Haller n'a pas été plus heureux, quoiqu'il parle d'auteurs qui ont suivi des nerfs jusque dans l'origine des poils. Je présume cependant que ces prolongemens sont spécialement vasculaires. Y a-t-il un fluide entre l'origine du cheveu et son enveloppe. En ouvrant celle-ci, il ne s'en échappe rien, quoique quelques auteurs aient prétendu le contraire. Au reste, si ce fluide est sous forme de rosée, comme sur les surfaces sereuses, on ne pourrait le distinguer.

C'est au milieu du petit sac cylindrique dont je viens de parler, que se trouve l'origine du poil. On voit, à son extrémité, un renflement souvent presque insensible, d'autres fois assez manifeste, quoique toujours bien moins réel qu'on ne l'a dit. Ce renflement est de même couleur et de même nature que le poil lui-même. Il adhère au conduit assez probablement par les vaisseaux et peut-être par les nerfs qu'il en reçoit. Le poil qui s'en élève traverse son canal sans adhérer, comme je l'ai dit, à ses parois, passe avec lui par le pore oblique du derme, l'abandonne à l'épiderme, et se porte au dehors.

Tous les auteurs disent qu'à l'endroit de l'épiderme, le poil ne le perce point, mais le soulève seulement, et s'en forme une gaine jusqu'à son extrémité. Cette assertion est inexacte; en effet, 1°. le poil est aussi épais dans son canal d'origine qu'il l'est au dehors; 2°. ce canal étant ouvert à son extrémité opposée à la peau, on en retire, comme je l'ai dit, le poil tout entier avec une extrême facilité, et sans éprouver la moindre résistance; ce qui devrait arriver cependant pour rompre le repli de l'épiderme. Il paraît que depuis le renflement de son extrémité, le poil est absolument sans nulle adhérence, ni dans le canal sous-cutané, ni à travers la peau, ni à son passage par l'épiderme. 3°. Si l'épiderme cutané se soulevait pour envelopper le poil, celui-ci aurait une épaisseur triple, à moins que cet épiderme ne s'amincît sur lui prodigieusement. 4°. On ne voit point ce soulèvement prétendu en tirant le cheveu; au contraire, une dépression existe à l'endroit où celui-ci sort. L'épiderme cutané ne fournit donc rien aux poils, quoique la nature de ceux-ci soit en partie identique à la sienne, et il faut les considérer comme absolument uniformes dans leur structure, d'une de leurs extrémités à l'autre.

Sous la peau, à travers celle-ci et au dehors, le poil est composé de deux parties distinctes. L'une externe, forme un canal qui s'étend depuis le renflement de l'extrémité dermoïde jusqu'à l'opposée; l'autre, moyenne, qui en compose comme la moelle, est d'une nature inconnue.

§ II. *Enveloppe extérieure des Poils.*

L'enveloppe externe du poil paraît être de nature épidermoïde. En effet, elle a presque tous les attributs de l'épiderme. 1<sup>o</sup>. Les cheveux brûlent exactement comme cette membrane, donnent en brûlant une odeur analogue, laissent après la combustion un charbon qui ressemble au sien : or, c'est principalement à leur portion externe qu'ils doivent ces phénomènes. 2<sup>o</sup>. L'eau pénètre avec une extrême facilité les poils ; de là un moyen de construire avec eux des hygromètres très-avantageux : or, l'épiderme présente la même disposition ; et les cheveux humides dans les temps de brouillards, offrent, sous ce rapport, un phénomène analogue à celui de l'épiderme ramolli, ridé et blanchi par le contact d'un cataplasme. 3<sup>o</sup>. C'est par leur enveloppe épidermoïde que les poils sont étrangers à la vie, qu'ils sont insensibles, qu'ils ne deviennent jamais le siège d'aucune espèce d'affection aiguë ni chronique. 4<sup>o</sup>. Cette enveloppe est blanche, quelle que soit la couleur des poils. C'est dans la moelle intérieure qu'est la cause de coloration : ainsi, l'épiderme des nègres et celui des blancs diffèrent-ils très-peu. Voilà pourquoi, quand la substance intérieure du cheveu a disparu, le canal restant seul présente une blancheur plus ou moins marquée. 5<sup>o</sup>. Dans cet état, quoique l'intérieur du poil soit mort, l'extérieur épidermoïde, qui en est indépendant, conserve le plus communément la faculté de croître quand on l'a coupé : ainsi l'épiderme cutané est-il véritablement étranger à toutes les maladies subjacentes de la peau. 6<sup>o</sup>. Je présume que c'est cette enveloppe qui donne aux cheveux la faculté de se conserver si long-temps intacts. Lorsqu'ils sont loin de l'accès de l'air, des siècles entiers s'accumulent sur eux sans qu'ils paraissent altérés ; ils n'ont point en eux le principe de décomposition des autres substances animales. Jamais ils ne pourrissent ni à l'air, ni dans l'eau. Ainsi avons-nous vu l'épiderme cutané rester toujours étranger à la putréfaction qui s'empare des parties subjacentes.

Cependant il paraît que les poils sont plus inaltérables

que l'épiderme, et même qu'il y a entre eux une différence de nature. En effet, 1<sup>o</sup>. la macération et l'ébullition, qui rendent l'épiderme extrêmement facile à se rompre, quoiqu'elles le ramollissent peu, laissent les cheveux avec leur résistance ordinaire, à moins qu'elles ne soient poussées à des degrés que je n'ai point éprouvés. En les mettant bouillir et macérer comparativement avec l'épiderme, on fait facilement cette observation. 2<sup>o</sup>. Les acides agissent moins efficacement sur les poils que sur cette membrane ; mais les alcalis les dissolvent avec autant et même plus de facilité que lui. 3<sup>o</sup>. A épaisseur égale, un fil d'épiderme serait incomparablement moins résistant qu'un poil. 4<sup>o</sup>. Les poils sont, comme l'épiderme, susceptibles d'être peints de diverses couleurs ; mais ils les conservent moins, et il faut, pour cela, les renouveler plus souvent.

Quelques auteurs modernes ont dit qu'il se détache de l'enveloppe extérieure des poils des espèces d'écaillés qui leur forment comme de petits rameaux. On ne voit point ces prolongemens. Cependant l'expérience indiquée par M. Fourcroy, et qui consiste en ce qu'en frottant un cheveu entre les doigts, il s'élève toujours comme une espèce d'épi dans la direction de sa base à sa pointe, cette expérience, dis-je, paraît prouver l'existence de ces prolongemens insensibles, qui jouent encore un rôle essentiel dans l'adhérence des cheveux les uns aux autres, adhérence qui est telle lorsqu'on a resté long-temps sans les démêler, comme dans les grandes maladies, qu'on n'y parvient qu'avec une extrême difficulté.

Quelquefois les poils se bifurquent d'une manière très-sensible à leur extrémité.

C'est l'épaisseur plus ou moins grande de l'enveloppe épidermoïde des poils, qui en constitue la nature différente. Épaisse et dense aux parties génitales, au menton, etc., elle est moins susceptible de se pénétrer d'eau, et y rend les poils plus élastiques, plus susceptibles de friser. Lâche et mince dans les cheveux, elle fait qu'ils sont plus lisses, et y rend plus sensible la propriété hygrométrique. C'est la nature particulière de cette enveloppe extérieure, qui donne

aux cheveux et aux poils des nègres le caractère qui les distingue.

D'après ce que nous venons de dire, il est évident que l'enveloppe extérieure des cheveux est leur partie essentiellement inerte et étrangère à la vie. Il n'en est pas de même de leur substance intérieure.

### § III. Substance intérieure des Poils.

Cette substance est la plus importante ; c'est elle qui caractérise essentiellement les poils, que j'aurais rangés dans le système épidermoïde, s'ils n'avaient que leur enveloppe extérieure, comme il leur arrive lorsqu'ils blanchissent.

Nous ignorons complètement la nature de cette substance intérieure. Il est seulement à présumer que ce sont des vaisseaux extrêmement déliés, renfermés dans l'enveloppe épidermoïde commune, et contenant la substance colorante, laquelle stagne dans ces vaisseaux, ou du moins y est soumise à un mouvement nutritif extrêmement lent. Parmi ces vaisseaux, y en a-t-il, comme à la peau, qui s'ouvrent au dehors pour rejeter des fluides ? Plusieurs physiologistes l'ont cru, et sous ce rapport ils ont présenté les poils comme de véritables émonctoires. Je ne crois pas que nous ayons sur ce point aucune donnée anatomique ; mais la plique polonoise, maladie singulière dans laquelle le poil coupé verse du sang, prouve manifestement qu'il y avait des exhalans dans l'état naturel, lesquels agrandis et dilatés alors, versent un fluide qu'auparavant ils refusaient d'admettre. Au reste, il est hors de doute que les exhalans pileux, infiniment moins actifs dans leur action que les cutanés, sont un émonctoire beaucoup moins abondant. Quant aux absorptions que quelques-uns ont prétendu se faire par les vaisseaux des poils, je crois que rien ne peut les prouver.

D'après ce que nous venons de dire sur la substance intérieure des poils, il paraît qu'elle a une analogie véritable avec le corps réticulaire de la peau, et que, comme lui, elle résulte de deux sortes de vaisseaux, les uns où stagne la matière colorante, les autres qui donnent issue, en cer-

tains cas au moins, à des fluides, et où il se fait par conséquent une espèce de circulation.

La substance colorante des poils présente quelques traits d'analogie avec celle de la peau. Ainsi, on remarque que la première comme la seconde sont en général d'autant plus noires, qu'on les examine dans des climats plus chauds et plus près de l'équateur ; ainsi des cheveux roux coïncident-ils fréquemment avec ces taches de rousseur qui sont plus ou moins abondamment répandues sur la peau de certaines personnes, et qui siègent manifestement dans le corps réticulaire, comme je m'en suis assuré sur plusieurs malades qui avaient ces sortes de taches, et chez lesquels l'épiderme s'était soulevé, soit par un érysipèle, soit par un vésicatoire. Cependant les acides changent plus la couleur des poils que celle de la peau des nègres. Le muriatique blanchit d'abord les cheveux qui jaunissent en séchant ; le nitrique les jaunit ; le sulfurique les laisse noirs.

Ce qui nous importe surtout dans la substance intérieure des poils, c'est la vitalité réelle dont elle jouit, et qui la distingue essentiellement de l'enveloppe extérieure. C'est à ce caractère qu'il faut rapporter les phénomènes suivans.

1°. Les diverses passions de l'ame ont une influence remarquable sur la substance intérieure des poils. Souvent, dans un temps très court, les chagrins la font changer de couleur, la blanchissent en procurant sans doute la résorption du fluide contenu dans les petits vaisseaux capillaires. Beaucoup d'auteurs ont rapporté de ces faits. Quelques-uns, Haller même, les ont révoqués en doute. Mais je connais au moins cinq ou six exemples où la décoloration a été opérée en moins de huit jours. En une nuit une personne de ma connaissance a blanchi presque entièrement à la suite d'une nouvelle funeste. Dans ces révolutions, l'enveloppe épidermoïde reste la même, conserve sa texture, sa nature et ses propriétés ; la substance intérieure seule varie. On dit que l'effroi fait dresser les cheveux ; les peintres l'expriment même par cet attribut extérieur : je ne sais jusqu'où doit aller la croyance à ce phénomène que je n'ai point observé, mais c'est une opinion trop généralement reçue pour qu'elle

n'ait pas un fondement réel. Or, si la crainte agit si efficacement sur les cheveux, si elle peut leur imprimer un mouvement réel, faut-il s'étonner de ce que le chagrin et la douleur changent subitement les fluides qui s'y trouvent, et puissent même les priver de ces fluides ?

2°. La plique polonoise dont je parlais tout à l'heure, où les cheveux deviennent, lorsqu'on les coupe ou même sans les couper, le siège d'une exhalation sanguinolente, et où ils prennent un excès de vie remarquable, réside évidemment dans la substance intérieure; l'enveloppe épidermoïde y est étrangère. Quelques auteurs disent même que cette substance intérieure prend quelquefois une nature comme charnue : alors leur enveloppe se soulève en écailles.

3°. On connaît le danger qu'il y a, à la suite de plusieurs maladies aiguës, de couper les cheveux. J'en ai vu déjà un exemple funeste. Plusieurs médecins, M. Lanoix en particulier, en citent d'autres. Or, à quoi tiennent ces accidens ? Ce n'est pas certainement au contact de l'air, dont les cheveux garantissent la tête ; car ces accidens ont lieu, quoiqu'on recouvre celle-ci. Cela ne peut dépendre que de ce que l'accroissement des cheveux coupés appelle sur ces organes une activité vitale dont les viscères intérieurs se ressentent bientôt sympathiquement : de là les douleurs de tête, les maux d'yeux, etc., observés dans ce cas. C'est une espèce de sympathie active exercée par les cheveux sur les viscères : or, tout organe qui sympathise a une vitalité réelle, jouit de propriétés vitales très-distinctes. Jamais l'épiderme n'entre pour rien dans les sympathies, parce qu'il est presque absolument inerte, qu'à peine il est organisé, qu'il n'est point au niveau des autres organes, qu'il ne saurait par conséquent correspondre avec eux. Le danger de la coupe des cheveux à la suite de grandes maladies, me donne lieu d'observer qu'il est aussi dangereux souvent d'ôter tout à coup aux enfans la vermine qui s'empare de leur tête pendant ces maladies. J'ai vu trois ou quatre exemples d'accidens survenus par cette cause.

4°. Non seulement les poils influencent les autres systèmes, mais ils sont encore influencés par eux. C'est ce

qu'on voit souvent à la suite des maladies aiguës, où les racines, sympathiquement affectées, repoussent les fluides qui viennent les nourrir, meurent, et laissent tomber les poils. Remarquez que ces chutes des poils coïncident très-rarement avec la desquamation de l'épiderme ; ce qui prouve bien que l'opinion généralement admise sur l'origine de l'enveloppe extérieure des poils, est absolument fautive, et que, quoique très-analogue à l'épiderme, cette enveloppe n'en naît point, ainsi que je l'ai dit.

5°. Beaucoup d'animaux perdent dans une saison de l'année leur enveloppe pileuse qui se reproduit ensuite : or, l'époque de sa régénération est souvent celle de beaucoup de maladies, et presque toujours d'un affaiblissement plus réel que dans les autres temps. On dirait que le travail nutritif qui appelle alors à l'extérieur beaucoup plus de forces vitales, diminue ces forces dans les autres régions. L'homme n'est point sujet à ces renouvellemens annuels des productions extérieures qui couvrent son corps, comme les oiseaux, beaucoup de quadrupèdes, les reptiles, etc. C'est une cause de moins de maladies. En effet, sans doute que mille causes diverses eussent troublé fréquemment, dans la société, ces renouvellemens, comme mille causes troublent l'évacuation menstruelle, etc. : de là diverses maladies que nous évite le défaut de ce renouvellement. L'homme est en général soumis à moins de causes de révolutions naturelles, que la plupart des animaux.

6°. Le froid et le chaud influent aussi souvent sur la substance intérieure des poils. On sait que chez certains animaux, comme chez les lapins, les lièvres, etc., ils blanchissent pendant l'hiver, et reprennent leur couleur primitive en été.

7°. Peu de temps après s'être fait peindre en noir les cheveux, usage plus commun en France que dans les temps où on les poudrait, on éprouve souvent des douleurs de tête, un gonflement du cuir chevelu, quoique la peau n'ait été nullement intéressée, qu'il n'y ait eu aucun tiraillement, et que le cheveu seul ait été affecté.

Il suit, de tout ce que nous venons de dire, que les poils analogues, par leur enveloppe extérieure, à l'épiderme,

étrangers, pour ainsi dire, par lui, à la vie, lui appartient bien plus particulièrement par leur substance intérieure, substance encore peu connue dans sa nature, comme je l'ai dit. Ce qui prouve d'ailleurs manifestement cette assertion, c'est que les phénomènes dont je viens de parler, et auxquels je pourrais en joindre plusieurs autres, cessent de se manifester chez les personnes où les poils, devenus blancs, n'offrent plus que leur enveloppe épidermoïde, la substance intérieure ayant en partie disparu : l'observation particulière le prouve. Cependant il pourrait se faire que dans ce cas la portion seule de cette substance intérieure, correspondant à la coloration, vint à s'effacer, celle qui est le siège des exhalations continuant à vivre comme à l'ordinaire, et sous ce rapport, des cheveux blancs pourraient éprouver des phénomènes vitaux, ce dont, je crois, on a peu d'exemples. Au reste, tout ceci est subordonné aux expériences ultérieures qui éclairciront sans doute un jour, plus qu'elle ne l'est, la structure pileuse.

### ARTICLE III.

#### PROPRIÉTÉS DU SYSTÈME PILEUX.

Les poils n'éprouvent qu'un très-faible racornissement lorsqu'on les expose à l'action du calorique. Ils se contournent bien alors en divers sens, frisent, se tortillent; mais cela dépend d'une cause toute différente de celle du racornissement des autres organes. Le calorique enlève alors l'humidité dont les poils sont habituellement pénétrés, et fait ainsi rapprocher leurs molécules. Aussi, quand les brouillards de l'atmosphère, le bain, etc., humectent de nouveau les cheveux, leurs replis disparaissent, et ils tombent, comme on le dit. Les corps gras dont on les enduit pour la toilette, les entourant d'une couche immiscible à l'eau, soutiennent la frisure en empêchant celle-ci de pénétrer les cheveux. Quelque temps après qu'on s'est lavé la tête, ceux-ci frisent davantage, comme on a occasion de l'observer depuis que les coiffures grecques sont en usage parmi nous. Cela paraît contradictoire au premier

coup d'œil, mais ne l'est pas cependant. En effet, en frottant alors beaucoup les cheveux, on leur enlève l'enduit onctueux qui les entoure toujours, ou bien cet enduit se combine avec le savon, si l'eau est chargée de celui-ci, comme cela arrive souvent dans celle dont nous faisons usage; par là elle pénètre facilement les cheveux, dont les pores restent libres, et en s'évaporant ensuite avec les fluides qui y étaient déjà, et que retenait la couche onctueuse, elle laisse ces organes plus secs qu'ils n'étaient, plus disposés à friser par conséquent.

Une preuve que c'est l'enveloppe épidermoïde des cheveux qui s'imbibe ainsi d'humidité qu'elle perd ensuite dans l'état lisse qui succède à la frisure, c'est qu'on peut de même faire friser l'épiderme détaché, en le contournant avec un fer chaud, et lui rendre ensuite sa souplesse en le trempant dans l'eau.

La contractilité de tissu et l'extensibilité sont très-peu marquées dans les poils; c'est leur résistance qui prévient leur rupture: ils ne l'allongent presque pas.

Ils n'ont point de sensibilité animale quand on les tiraille; la douleur qui en naît a spécialement son siège dans la peau qu'ils traversent. Aussi, en les tirant à contre-sens de leur direction, on souffre bien davantage qu'en les distendant dans le sens de leurs pores. Je ne nie pas cependant que les prolongemens qui fixent leur origine aux parties voisines ne puissent être aussi le siège de la douleur dans ces tiraillemens. Ces organes n'ont point de contractilité animale.

Les propriétés organiques existent certainement dans leur substance intérieure. Les révolutions qu'éprouve cette substance ne peuvent dépendre que des altérations diverses qui affectent ces propriétés. La sensibilité organique et la contractilité insensible s'y exaltent surtout à un degré remarquable dans la plique polonoise: or, pour y prendre ce degré d'énergie qu'elles ont alors, il faut qu'elles y existent dans l'état naturel. Ce sont ces deux propriétés que les sympathies dont nous avons parlé mettent en jeu. La contractilité organique est nulle dans les poils.

Cependant nous ne pouvons disconvenir que, dans l'état